

Les coupures d'eau et d'électricité aggravent la crise humanitaire

Dossier de rédaction de H2o
March 2011

Amnesty International met en garde contre une aggravation de la crise humanitaire suite à la coupure de l'approvisionnement en eau et en électricité dans une grande partie du pays depuis le début de cette semaine. Dans les zones centre, nord et ouest du pays, les conditions d'assainissement sont déplorable et les services médicaux souffrent de graves perturbations, selon l'organisation. Le 3 mars 2011, la Compagnie Ivoirienne d'Électricité a nié toute responsabilité dans la coupure de courant qui a commencé le 28 février. Cette entreprise a précisé que des agents de l'administration (loyale au président sortant Laurent Gbagbo) avaient coupé l'électricité "pour des raisons de sécurité nationale". Les zones affectées par ces coupures sont principalement contrôlées par les forces qui soutiennent Alassane Ouattara, internationalement reconnu comme le vainqueur de l'élection présidentielle de novembre 2010. Les coupures affectent également des zones contrôlées par les autorités loyales à Laurent Gbagbo dans l'ouest du pays. "L'administration de Laurent Gbagbo viole de manière flagrante le droit à l'eau et à des services d'assainissement adéquats tels que consacrés par le droit international. Le gouvernement est tenu d'assurer un accès permanent à l'eau et veiller à ce que le droit à la santé et le droit à un logement adéquat ne soient pas menacés par des coupures de courant", estime Gaetan Mootoo, chercheur sur l'Afrique de l'Ouest à Amnesty International. Au cours de la dernière semaine, la situation s'est encore détériorée dans plusieurs régions du pays et notamment à Abidjan où des dizaines de milliers de personnes ont été contraintes de fuir les affrontements violents qui ont opposés des commandos armés et des membres des forces de sécurité loyales au président sortant Laurent Gbagbo. Amnesty International a envoyé une mission de quatre semaines en Côte d'Ivoire en janvier et février 2011 qui a enquêté sur des violations et atteintes aux droits humains, commises à la fois par les forces fidèles à Laurent Gbagbo et par les Forces Nouvelles. Ces violations incluaient des exécutions extrajudiciaires, des mauvais traitements, des détentions arbitraires, des disparitions forcées et des violences sexuelles y compris des viols.

Amnesty International - AllAfrica 04-03-2011